



KPMG S.A.
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon



SECA FOREZ S.A.S.
7 rue de l'Artisanat
42390 Villars

Moulinvest S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023
Moulinvest S.A.
ZA de Ville - 43220 DUNIERES

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

SOCIETE D'ETUDES COMPTABLES ET D'AUDIT
DU FOREZ - SECA FOREZ S.A.S
Société de commissariat aux comptes
Siège social : 7 rue de l'Artisanat
42390 Villars
778149716 RCS SAINT-ETIENNE



KPMG S.A.
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon



SECA FOREZ S.A.S.
7 rue de l'Artisanat
42390 Villars

Moulinvest SA

ZA de Ville - 43220 DUNIERES

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2023

À l'assemblée générale de la société Moulinvest S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Moulinvest S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 août 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er septembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation et les créances rattachées à des participations figurent au bilan de l'exercice clos le 31 août 2023 respectivement pour une valeur nette de 8 244 722 euros et 8 179 935 euros et représentent les postes les plus importants du bilan.

Les titres de participations et les créances rattachées sont évalués à leur coût d'acquisition ou à leur valeur nominale et, le cas échéant, dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes « Titres immobilisés » et « Créances immobilisées » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 21 décembre 2023

Villars, le 21 décembre 2023

KPMG S.A.

SECA FOREZ S.A.S.

Frédéric Damaisin
Associé

Pierre Gerard
Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	25 850	25 850				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	261 851	197 602	64 249	52 869	11 381	21.53
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	8 245 210	489	8 244 722	8 245 210	489	0.01	
Créances rattachées à des participations	9 344 738	1 164 803	8 179 935	10 571 525	2 391 590	22.62	
Autres titres immobilisés	316 685		316 685	313 351	3 334	1.06	
Prêts	19 126 548		19 126 548	22 300 931	3 174 383	14.23	
Autres immobilisations financières							
Total II	37 320 882	1 388 744	35 932 139	41 483 886	5 551 748	13.38	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	511 934		511 934	367 803	144 131	39.19
	Autres créances	986 018		986 018	4 165 033	3 179 014	76.33
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	5 747 269		5 747 269	1 420 110	4 327 159	304.71	
Charges constatées d'avance (3)	149 213		149 213	78 677	70 536	89.65	
Total III	7 394 434		7 394 434	6 031 623	1 362 811	22.59	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	44 715 316	1 388 744	43 326 572	47 515 509	4 188 936	8.82	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

3 197 499

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 690 406)	3 690 406		3 690 406			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	8 269 289		8 269 289			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	369 041		187 034		182 006	97.31
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	1 497 426				1 497 426	
	Report à nouveau	79 811		31 087		48 724	156.74
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 628 263		4 754 770		126 507	2.66
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	74 450		74 450				
Total I	18 608 685		17 007 036		1 601 649	9.42	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
Total II							
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	36 220		26 468		9 752	36.84
	Total III	36 220		26 468		9 752	36.84
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	19 353 412		22 628 409		3 274 998	14.47
	Concours bancaires courants	400				400	
	Emprunts et dettes financières diverses	4 628 032		3 565 705		1 062 327	29.79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	315 835		256 153		59 682	23.30
	Dettes fiscales et sociales	250 867		3 960 945		3 710 078	93.67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 000		50 000				
Autres dettes	25 383		20 792		4 591	22.08	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	57 738				57 738	
	Total IV	24 681 668		30 482 005		5 800 337	19.03
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		43 326 572		47 515 509		4 188 936	8.82

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 701 146 7 581 848

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/08/2023 12			Exercice N-1 31/08/2022 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 510 460		1 510 460	1 227 910		282 550	23.01
Chiffre d'affaires NET	1 510 460		1 510 460	1 227 910		282 550	23.01
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			224 034	45 357		178 677	393.94
Autres produits			767 997	788 339		20 342	2.58
Total des Produits d'exploitation (I)			2 502 491	2 061 606		440 885	21.39
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			45			45	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 791 270	1 594 963		196 307	12.31
Impôts, taxes et versements assimilés			68 092	46 332		21 760	46.97
Salaires et traitements			595 981	548 820		47 160	8.59
Charges sociales			282 887	254 291		28 596	11.25
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			28 284	21 379		6 904	32.29
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			9 752	1 856		7 896	425.43
Autres charges			228	1 554		1 326	85.33
Total des Charges d'exploitation (II)			2 776 539	2 469 195		307 343	12.45
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			274 048	407 590		133 542	32.76
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2023	12	31/08/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	5 170 359		5 472 535		302 176	5.52
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	895 215		767 068		128 146	16.71
Autres intérêts et produits assimilés (3)	58 148				58 148	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			74 190		74 190	100.00
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	6 123 722		6 313 794		190 072	3.01
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	55 050		217 060		162 010	74.64
Intérêts et charges assimilées (4)	1 120 783		816 612		304 172	37.25
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 175 833		1 033 672		142 162	13.75
2. Résultat financier (V-VI)	4 947 888		5 280 122		332 233	6.29
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	4 673 841		4 872 532		198 692	4.08
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30 906				30 906	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 029		45 560		25 531	56.04
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	50 934		45 560		5 374	11.80
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 174		1 366		33 808	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	41 191		34 625		6 565	18.96
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	76 365		35 992		40 373	112.17
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	25 431		9 568		34 999	365.79
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	20 147		127 330		107 183	84.18
Total des produits (I+III+V+VII)	8 677 147		8 420 959		256 188	3.04
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 048 884		3 666 189		382 695	10.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 628 263		4 754 770		126 507	2.66

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 18 948 36 473
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées 5 108 224 5 472 535

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées 153 147 40 515

MD CONSEIL AUDIT

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Autres immobilisations incorporelles	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Variation des capitaux propres	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Rémunération des dirigeants	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	X
Honoraires des commissaires aux comptes	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Informations en matière de crédit bail	X
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 43 326 572.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 510 460.03 Euros et dégagant un bénéfice de 4 628 262.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/09/2022 au 31/08/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Au cours de l'exercice, la société MOULINVEST a eu différents types de relations avec les autres sociétés du groupe dont elle est la tête : achats et ventes de prestations de services. L'ensemble de ces relations sont régies en fonction de conventions de

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

prestations élaborées au niveau du groupe. Il n'existe aucune autre relation avec les parties liées qui ne seraient pas conclues à des conditions normales de marché.

La société MOULINVEST est toujours cotée en bourse sur le marché Euronext Growth. Le 1er septembre 2011, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux de ses filiales : les sociétés SCIERIE MOULIN et MOULIN BOIS ENERGIE.

Le 16 mai 2013, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec deux autres de ses filiales : les sociétés FRANCE BOIS IMPREGNES et SCIERIE DE SAINTE AGATHE.

Le 17 septembre 2014, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale TECHNICBOIS MOULIN (détention indirecte par sa filiale SCIERIE MOULIN).

Le 31 août 2015, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale IMMO BOISSET.

Le 24 octobre 2019, elle a signé une convention d'intégration fiscale avec sa filiale FOREZ BOIS ENERGIE.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	25 850		
Installations générales agencements aménagements divers	20 516		1 850
Matériel de transport	134 400		32 913
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	71 878		4 901
Immobilisations corporelles en cours			1 850
TOTAL	226 795		41 514
Autres participations	19 926 978		7 655 632
Autres titres immobilisés	313 351		1 207 436
Prêts, autres immobilisations financières	22 300 931		18 703
TOTAL	42 541 260		8 881 771
TOTAL GENERAL	42 793 904		8 923 285

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			25 850	25 850
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers			22 366	22 366
Matériel de transport			167 313	167 313
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		4 608	72 172	72 172
Immobilisations corporelles en cours	1 850			
TOTAL	1 850	4 608	261 851	261 851
Autres participations		9 992 661	17 589 949	17 589 949
Autres titres immobilisés		1 204 102	316 685	316 685
Prêts, autres immobilisations financières		3 193 086	19 126 548	19 126 548
TOTAL		14 389 849	37 033 181	37 033 182
TOTAL GENERAL	1 850	14 394 457	37 320 882	37 320 883

AUTRES PARTICIPATIONS :

Position des entreprises liées au 31 août 2023 : 17 589 949 euros, soit la totalité des autres participations :

- dont titres de participation : 8 245 210 euros
- dont créances rattachées à des participations : 9 344 738 euros.

Les frais d'achat liés à l'acquisition des titres des sociétés FBI et SSA le 18 avril 2013 ont été immobilisés pour un montant de 74 450 euros, avec un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

AUTRES TITRES IMMOBILISES, PRETS, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Position des entreprises liées au 31 août 2023 : 19 126 548 euros, le reste correspondant aux contrats de liquidité et de rachat d'actions décrits ci-après.

Au 31 août 2023, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par la SNC GILBERT DUPONT, 1 556 de ses propres actions pour une valeur globale de 41 889 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 41 400 euros, une dépréciation de 489 euros a été constatée.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277100. Les mouvements de l'exercice ont fait l'objet de plus et moins values selon la méthode FIFO : le boni global sur rachat d'actions s'élève à 20 029 euros, et le mali global sur rachat d'actions à 41 191 euros.

Au 31 août 2023, la société MOULINVEST détient, dans le cadre d'un contrat de rachat d'actions géré par la SNC GILBERT DUPONT, 47 856 de ses propres actions pour une valeur globale de 274 796 euros à la clôture. La valeur d'inventaire (calculée au cours moyen de bourse du dernier mois) étant de 1 273 282 euros, aucune dépréciation n'a été constatée.

Ces actions propres sont enregistrées dans le compte 277101. Aucun mouvement n'est intervenu sur l'exercice écoulé.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	25 850			25 850
Installations générales agencements aménagements divers	19 939	607	0	20 546
Matériel de transport	94 908	20 420	0	115 329
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	59 079	7 257	4 608	61 727
TOTAL	173 926	28 284	4 608	197 602
TOTAL GENERAL	199 776	28 284	4 608	223 452

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	607				
Matériel de transport	20 420				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 257				
TOTAL	28 284				
TOTAL GENERAL	28 284				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	74 450				74 450
TOTAL	74 450				74 450

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	26 468	9 752			36 220
TOTAL	26 468	9 752			36 220

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	1 110 242	55 050	0		1 165 292
TOTAL	1 110 242	55 050			1 165 292
TOTAL GENERAL	1 211 160	64 802			1 275 962
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		9 752			
financières		55 050			

Il existe une provision sur autres immobilisations financières pour 1 164 803 euros : il s'agit de la provision pour dépréciation de créance groupe sur la société sous-filiale TECHNICBOIS (détenue à 100% par la société SCIERIE MOULIN elle-même détenue à 100% par la société MOULINVEST) de 1 164 803 euros (avec une dotation de 54 561 euros sur l'exercice).

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	9 344 738	0	9 344 738
Prêts	19 126 548	3 197 499	15 929 049
Autres immobilisations financières	316 685	316 685	
Autres créances clients	511 934	511 934	
Impôts sur les bénéficiaires	948 807	948 807	
Taxe sur la valeur ajoutée	19 922	19 922	
Débiteurs divers	17 289	17 289	
Charges constatées d'avance	149 213	149 213	
TOTAL	30 435 135	5 161 348	25 273 787
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	18 703		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	3 193 085		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 530 074	690 789	839 286	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	17 823 737	2 608 081	13 932 323	1 283 333
Emprunts et dettes financières divers	3 718 852	0		3 718 852
Fournisseurs et comptes rattachés	315 835	315 835		
Personnel et comptes rattachés	38 832	38 832		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 362	59 362		
Taxe sur la valeur ajoutée	109 521	109 521		
Autres impôts taxes et assimilés	43 153	43 153		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 000	50 000		
Groupe et associés	909 180	909 180		
Autres dettes	25 383	25 383		
Produits constatés d'avance	57 738	57 738		
TOTAL	24 681 668	4 907 873	14 771 609	5 002 185
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 279 509			

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 9 344 738 euros
- prêts : 19 126 548 euros
- créances clients et clients douteux : 511 934 euros
- autres créances hors dépréciations (dont créances fiscales et sociales, groupe et associés) : 4 217 euros
- dettes rattachées à des participations : 3 718 852 euros
- dettes fournisseurs : 3 516 euros
- autres dettes (dont dettes fiscales et sociales, groupe et associés) : 990 242 euros
- dettes sur immobilisations : 50 000 euros
- produits constatés d'avance : 57 071 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.2000	3 075 338			3 075 338

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels et solutions	3 925	100.00
Site internet	21 925	33.33

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Concernant les immobilisations corporelles, les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	Linéaire	de 2 à 5 ans
Matériel info. et de bureau	Linéaire	de 2 à 5 ans
Installations, agenc. divers	Linéaire	de 4 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 4 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	408 118
Autres immobilisations financières	18 703
Créances clients et comptes rattachés	334 554
Disponibilités	58 148
Total	819 523

Position des entreprises liées :

- créances rattachées à des participations : 408 118 euros
- autres immobilisations financières : 18 703 euros
- créances clients et comptes rattachés : 334 554 euros
- autres créances : néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 960
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 517
Dettes fiscales et sociales	49 079
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	153 147
Autres dettes	25 303
Total	426 007

Position des entreprises liées :

- dettes fournisseurs et comptes rattachés : néant
- dettes sur immobilisations et comptes rattachés : 153 147 euros
- autres dettes : 25 303 euros

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		149 213
Total		149 213
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		57 738
Total		57 738

Position des entreprises liées :

- charges constatées d'avance : néant
- produits constatés d'avance : 57 071 euros

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	17 007 036
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	3 026 614
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	13 980 422
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	13 980 422
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	4 628 263
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	18 608 685
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	4 628 263
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	4 628 263

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services à des entreprises liées	1 508 460
Prestations de services à des entreprises non liées	2 000
Total	1 510 460

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	456 840

Les organes de direction sont le président du conseil d'administration/directeur général et les trois directeurs généraux délégués.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Total	5

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	1 175 833	6 123 722
Dont entreprises liées	207 708	5 108 224

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	4 673 841	
Résultat exceptionnel (hors participation)	25 431	
Résultat comptable (hors participation)	4 628 263	

Le résultat fiscal individuel de la société MOULINVEST s'élève à 93 383 euros. Il s'élève à 308 342 euros après neutralisations de l'intégration fiscale, ce qui génère un impôt sur les sociétés de 76 486 euros (réduction d'impôt comprise).

Le gain d'intégration fiscale lié au bénéfice d'ensemble du groupe intégré s'élève à 56 339 euros. Il fait passer la société MOULINVEST d'un bénéfice comptable de 4 648 410 euros (4 673 841 - 25 431) à un bénéfice comptable de 4 628 263 euros (4 648 410 - 76 486 + 56 339).

Les conventions d'intégration fiscale signées stipulent que chaque filiale intégrée (SCIERIE MOULIN, MOULIN BOIS ENERGIE, FRANCE BOIS IMPREGNES,

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

SCIERIE DE SAINTE AGATHE, TECHNICBOIS MOULIN, IMMO BOISSET et FOREZ BOIS ENERGIE) constate sa charge d'impôt sur les sociétés calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration fiscale. Par conséquent, le différentiel d'impôt issu de l'intégration fiscale est supporté par la société mère MOULINVEST.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 97 188 euros.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	19 334 452
Total	19 334 452

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 10 000 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. B
 Montant initial de cette garantie : 10 000 000
 Montant restant dû en capital : 10 000 000
 Date de fin d'échéance de la garantie : 25/05/2025
 Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
 : Dailly prêts intragroupe/Hypothèques s/immobilier

Emprunt du : 4 700 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. C
 Montant initial de cette garantie : 4 700 000
 Montant restant dû en capital : 1 510 714
 Date de fin d'échéance de la garantie : 25/05/2025
 Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
 : Dailly prêts intragroupe/hypothèques s/immobilier

Emprunt du : 13 000 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. A
 Montant initial de cette garantie : 13 000 000
 Montant restant dû en capital : 5 318 182
 Date de fin d'échéance de la garantie : 25/05/2025
 Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
 : Dailly prêts intragroupe/hypothèques s/immobilier

Emprunt du : 3 300 000 € / SOCIETE GENERALE / TR. D
 Montant initial de cette garantie : 3 300 000
 Montant restant dû en capital : 2 505 556
 Date de fin d'échéance de la garantie : 25/03/2033
 Nature de la sûreté réelle : Nantiss. titres & fonds de commerce filiales/Cess.
 : Dailly prêts intragroupe/ hypothèques s/immobilier

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Engagements financiers**Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		5 839 478
Caution solidaire : emp. BCME chez SCI VILLE	1 000 000	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez SCI VILLE	250 000	
Caution solidaire : emp. LCL-SG chez IM.VILLE	102 846	
Caution solidaire : emp.BNP chez IMMO BOISSET	68 410	
Caution sur crédit-bail CE chez FBI :	405 000	
Caution solidaire : emp. LCL chez MBE	511 988	
Caution : ligne crédit SG chez TECHNICBOIS M.	100 000	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	46 557	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	118 870	
Ligne de caution de bois ARKEA chez MOULIN	1 080 000	
Caution solidaire : emp. BRA chez MOULIN	314 915	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	282 938	
Caution solidaire : emp. SG chez MOULIN	1 457 148	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	51 094	
Caution solidaire : emp. ARKEA chez MOULIN	49 712	
Total (1)		5 839 478
(1) Dont concernant les filiales		5 839 478

* Concernant le prêt senior (4 tranches d'un montant total de 31 000 000 euros) :
L'investissement global, assuré avec le soutien des partenaires bancaires historiques du Groupe, est notamment financé par le biais :
- d'une tranche de dette Euro-PP de 10 millions d'euros émise à taux fixe et remboursable in fine à 7 ans,
- et d'un prêt bancaire syndiqué échelonné sur des maturités de 7 et 15 ans pour 21 millions d'euros (incluant un crédit de refinancement de 4,7 millions d'euros).
Ce crédit syndiqué mis en place en 2018 est assorti de ratios prudentiels (« covenants ») et d'engagements financiers tels que définis à l'article 22. « ENGAGEMENTS FINANCIERS » du contrat et basés sur les comptes consolidés du groupe MOULINVEST.

Au 31 août 2023 :

* Le Ratio de Levier, tel que défini à l'Article 22.3 « Définitions Financières » du Contrat, testé tous les semestres, sur une base de 12 mois glissante, s'élève à 0.571 pour un seuil contractuel de 2,5 ; et est à un niveau inférieur à : 2,5 ;

* Le montant global des Investissements Annuels Autorisés réalisés sur l'exercice fiscal 2023 est de 14 285 k€ et est à un niveau inférieur à 16 000 k€ ;

* Le montant global des sommes perçues au titre de polices d'assurance, visées au paragraphe (A)(2) de l'Article 8.2 et de la Quote-part Réinvestie y afférente pour l'Exercice Social considéré, s'élève à 58 824 euros et a été intégralement maintenu dans la société et utilisé pour remplacer les matériels concernés ;

* Le montant global du Produit Net de Cession et de la Quote-part Réinvestie relativement aux cessions d'Actifs immobilisés visées au paragraphe (A)(4) de l'Article

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

8.2 pour l'Exercice Social considéré est de 254 339 euros et est inférieur au seuil de la franchise globale par Exercice Social de 500 000 euros.

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				52 590	52 590
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs				20 928	20 928
- dotations de l'exercice				13 148	13 148
Total				34 075	34 075
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs				27 823	27 823
- exercice				16 694	16 694
Total				44 516	44 516
Redevances restant à payer					
- à un an au plus				5 565	5 565
Total				5 565	5 565
Valeur résiduelle					
- à un an au plus				3 155	3 155
Total				3 155	3 155

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée en provision pour risques et charges.

Les hypothèses de calcul retenues sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- méthode retenue : droits proratisés temporis (avec progression des salaires de 3%)
- rotation lente
- taux d'actualisation : 3.46 %
- taux de charges sociales : 46 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées	36 220		36 220
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour			

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	74 450
Total des accroissements	74 450

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MOULINVEST	SA	3 690 406	Z.A. de Ville 43220 DUNIERES

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SA MOULINVEST
43220 DUNIERES

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- SAS FOREZ BOIS ENERGIE	100 000	28 031	100.00	100 000	100 000				2 594		
- SARL IMMO BOISSET	10 000	16 014	100.00	10 000	10 000	11 192		23 193	4 286		
- SARL SCIERIE DE SAINTE AGATH	40 000	774 791	100.00	574 000	574 000			2 609 551	215 930	300 000	
- SAS FRANCE BOIS IMPREGNES	2 550 000	12 065 532	100.00	3 526 000	3 526 000			23 612 709	446 897		
- SAS SCIERIE MOULIN	2 314 338	24 524 738	100.00	1 776 460	1 776 460	3 892 459		57 013 913	1 596 063	1 700 000	
- SAS MOULIN BOIS ENERGIE	2 425 000	16 470 351	90.00	2 182 500	2 182 500	3 565 705		32 696 057	7 098 625	2 700 000	
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- SARL IMMOBILIER DE VILLE	10 000	619 289	10.00	1 000	1 000	1 353 671		926 949	143 847		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Autres produits exceptionnels divers	30 906	77180000
- Boni sur cessions actions	20 029	77830000
Total	50 935	
Charges exceptionnelles		
- Autres charges exceptionnelles diverses	35 174	67180000
- Mali sur cessions actions	41 191	67830000
Total	76 365	

ANNEXE

Exercice du 01/09/2022 au 31/08/2023

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Refacturations de charges externes	201 229
Remboursements assurances	4 145
Avantages en nature véhicules	18 660
Total	224 034